



HUITIÈME (8^E) RENCONTRE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Les 23 et 24 mai 2014

Au bureau du DSF Nord-Ouest à Edmundston

PROCÈS-VERBAL

Vendredi 23 mai 2014, 19 h

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences :		
Francine Cyr Richard Landry Anne-Marie Paradis	Richard Gallant Mario Pelletier	Gilles Bourque Roger Martin Gérard Mcken
Absences :		
	Marcel Basque	
Étaient invités : Robert Frenette, Consultant Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD, secrétaire		

2. Planification stratégique

Robert Frenette présente la version finale de la planification stratégique par téléconférence et Adobe Connect.

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-2014/
Il est dûment appuyé et proposé
Que l'on adopte l'ordre du jour.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux

4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 et 22 février 2014

Résolution 2013-2014/
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 21 et 22 février 2014
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2014

Résolution 2013-2014/
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2014
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2014

Résolution 2013-2014/
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 28 avril 2014
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant des procès-verbaux

5.1. Affaires découlant des procès-verbaux

Il est demandé que les lettres qui sont envoyées soient jointes aux documents des réunions.

5.2. Correspondance découlant des procès-verbaux

5.2.1. Lettre du MÉDPE –compensation supplémentaire des membres des CÉD

La réponse du sous-ministre de l'ÉDPE, en date du 16 avril 2014, décline la demande de la FCÉNB, disant qu'il fournit déjà un budget spécifique aux CÉD pour la rémunération et que ceux-ci reçoivent un budget spécifique afin de financer des activités pour les conseillers.

Résolution 2013-2014/
Il est dûment proposé et appuyé
Que la FCÉNB obtienne une rencontre avec la ministre suite à la réponse reçue datée du 16 avril 2014.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Rapports financiers

6.1. Budget de la FCÉNB

6.1.1. Bilan financier du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

La trésorière dépose le bilan financier du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014. Elle fait état des dépenses et revenus qui ont été traités par la FCÉNB durant l'exercice financier 2013-2014.

Résolution 2013-2014/

Il est dûment proposé et appuyé

que les membres du CA soumettent leur frais de représentations et frais de déplacement dans le mois suivant l'activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.1.2. État du budget de la FCÉNB au 30 avril 2014

La trésorière présente les dépenses encourues et les revenus reçus du 1^{er} au 30 avril 2014.

6.1.3. Prévision budgétaire 2014-2015

Les prévisions budgétaires de l'année financière 2014-2015 sont débattues par les membres du CA.

6.1.4. Inventaire des documents et équipements de la FCÉNB

La trésorière présente l'inventaire qu'elle a fait des documents financiers et équipements qu'elle a en sa possession. Cette liste d'inventaire sera donnée avec les documents lors d'un changement de trésorière/trésorier.

6.1.5. Comptes bancaires

Il est possible d'imprimer les états de banque mensuels plutôt que de les recevoir par la poste en accédant aux services en ligne de la Caisse Populaire. Un changement d'adresse prend 3 mois avant d'être en vigueur.

Résolution 2013-2014/

Il est dûment proposé et appuyé

Que le compte Restigouche soit ajouté aux services Accédé, services bancaires en ligne, de la Caisse Populaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les chèques # 141 à 200 étaient manquants. Ils ont été retrouvés avec les documents financiers de l'année 2010-2011.

Résolution 2013-2014/

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on détruise les chèques de # 141 à 200 du compte bancaire 25445

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Budget provincial

6.2.1. Bilan de fin d'exercice 2013-2014

La responsable administrative des CÉD présente les dépenses qui ont été encourues dans le budget provincial pendant l'année financière 2013-2014.

6.2.2. État du budget provincial au 14 mai 2014

Une présentation des dépenses encourues du 1^{er} avril au 14 mai 2014 est faite par la responsable administrative des CÉD.

6.2.3. Prévisions budgétaires 2014-2015

Les membres du CA discutent des prévisions budgétaires pour l'exercice 2014-2015.

Résolution 2013-2014/

Il est dûment proposé et appuyé

Que lors de la fin de l'année fiscale les présidents des CÉD et la FCÉNB doivent avoir une rencontre pour faire les prévisions budgétaires du budget provincial.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Rapport sur les priorités de la FCÉNB

7.1. GACEF

7.1.1. GACEF

Le comité directeur du GACEF a travaillé sur le dépôt de PALC à l'Assemblée législative. Les discussions démontrent qu'il sera important de clarifier au GACEF la différence entre le Rapport de Pierre-Marcel Desjardins et la PALC, et de s'assurer que les fonds pour la PALC ne sortiront pas des sommes actuelles du PLOÉ.

7.1.2. PALC

La PALC a été déposée à l'Assemblée législative le 9 mai 2014. Ce dépôt a été célébré par la communauté.

Il est souligné que la mise en œuvre de la PALC n'a jamais été quantifiée monétairement et qu'il serait important de le faire.

7.1.3. Petite enfance

Le comité bipartite a été informé que la petite enfance deviendra un des sujets qui sera discuté lors des prochaines réunions.

Il y aura un atelier au Congrès sur la petite enfance afin d'expliquer aux conseillers où l'on en est à ce sujet.

7.1.4. Immigration

Il n'y a pas eu de rencontre.

7.1.5. Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins

Lors de la dernière rencontre du GACEF il a été annoncé que 1,5 millions seront distribués. Les sommes n'ont pas été séparées au niveau des DSF encore. Il serait important de clarifier que les sommes du rapport de Pierre-Marcel Desjardins sont différentes de celles de la PALC; que le rapport de Pierre-Marcel Desjardins est du rattrapage et comble les besoins à court terme; que ces fonds sont récurrents.

7.2. Élève-conseiller

Partage du document ébauche du « Protocole d'entente », « Formulaire de consentement - Élève-conseiller du CÉD » et du « Formulaire de consentement parental et renonciation » pour la participation d'un élève-conseiller au Congrès-AGA de la FCÉNB.

Il est clair dans le « Formulaire de consentement Élève-conseiller du CÉD » que ce sont les parents qui ont l'entière responsabilité d'assurer le transport, la sécurité et le bien-être de leur enfant.

Il a été entendu lors des discussions entre la FCÉNB, le MÉDPE et la FJFNB que cette dernière se chargerait de l'encadrement des élèves-conseillers lors du congrès annuel de la FCÉNB, comme cela a été fait à Grand-Sault en 2012.

Il est demandé que les changements suivants soient apportés au formulaire: que l'élève, le parent et le président le signent, et que ce document soit déposé auprès du DG.

Il est demandé que la FJFNB vienne faire une présentation au CA au sujet des processus de nomination et d'élection des élèves-conseillers, et de façon plus générale sur sa mission, sa vision et son fonctionnement.

7.3. Rémunération

Le comité s'est rencontré le 23 mai. Le CA clarifie le mandat du comité au sujet de la rémunération.

7.3.1. T4 2012

D'ici le 24 juin, les membres des CÉD devront avoir envoyé les pénalités qu'ils ont payées pour l'année 2014. Les membres du CA aborderont de nouveau le sujet avec leurs CÉD lors de leur rapport sur les activités de la FCÉNB.

7.4. Formation des membres

Les DSF ont reçu un transfert de la part du budget provincial à la fin de l'exercice financier 2013-2014.

7.5. Loi sur l'Éducation

7.5.1. Dépôt du document sur la Loi sur l'Éducation à la ministre Blais

Le document sur la Loi a été déposé auprès de la ministre le 15 avril 2014. Une lettre d'accusé de réception du document de la part de la ministre est reçue. Cette lettre sera partagée par les membres du CA avec les CÉD.

7.5.2. Lettre du CÉD Nord-Est-datée du 24 février 2014

Une lettre de réponse sera envoyée au DSFNE que le document sur la Loi sur l'Éducation a été soumis à la ministre et lorsque les discussions seront réouvertes ces points seront apportés. La demande au sujet de la petite enfance est prise en considération.

8. Rapport des représentants des réseaux et comités

8.1. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

Les rapports au sujet des points traités par le Comité bipartite ont été abordés dans les discussions au sujet de la rémunération et de l'élève-conseiller.

8.2. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation

La prochaine réunion du Forum de concertation des organismes est les 5 et 6 juin.

8.3. Réseau des ayants droit

Des outils pour l'accueil et l'accompagnement des parents sont en développement en collaboration avec l'AFPNB.

Il y a une discussion au sujet des capsules vidéo de Mme Yvonne. L'objectif de ce projet réalisé par la FJFNB, initiative partie du GACEF, est d'encourager l'inscription des enfants ayants-droit à l'école francophone. Certaines capsules ne répondent pas à cet objectif.

L'absence de la FCÉNB dans cette campagne en éducation est questionnée. Il faudra informer la FJFNB qu'à l'avenir nous apprécierions être partenaires des initiatives en éducation.

Résolution 2013-2014/

Il est dûment proposé et appuyé :

Lettre envoyée à la FJFNB les félicitant de la Campagne de sensibilisation sur le développement langagier.

La discussion démontre

Que certaines capsules ne font pas la promotion de valeurs qui sont supportées

Qu'il faut souligner que la FCÉNB souhaite faire partie du partenariat à l'avenir.

ADOPTÉ

8.4. Comité du Congrès-AGA

Le congrès se déroulera le 8-9 novembre au Rodd Inn Miramichi

Les noms des conférenciers retenus sont partagés.

Il est suggéré de commencer les activités à 9h00 afin de permettre aux gens de voyager le matin.

8.5. Comité Prix Reconnaissance

Les documents pour les mises en candidatures ont été envoyés, et devraient être reçus d'ici le 20 juin. Le Comité se rencontrera pour le choix du récipiendaire le 9 juillet.

8.6. FNCSF

La demande de l'annuaire de l'éducation en français au Canada est déclinée cette année.

8.6.1. Rapport du représentant

Le programme préliminaire du Congrès a été envoyé. Il y aura un service de navette à partir de l'aéroport de Toronto pour un coût de 77\$.

Le président de la FCÉNB participera à une table ronde des PALC.

La Fédération des jeunes de l'Ontario sera responsable de la surveillance des élèves-conseillers.

La FNCSF travaille à sa planification stratégique, et certains éléments seront présentés lors du Congrès.

Le réseau virtuel sera ouvert à tous les membres. Il y aura entre autres une section Blog et des discussions par thèmes.

Il y a eu des élections des conseillers scolaires à l'IPE, il y en aura en Ontario prochainement.

8.6.2. Suivi à la Résolution 2013-2014/61 sur le paiement des frais de déplacement pour la participation du représentant de la FCÉNB au congrès annuel de la FNCSF

Il avait été demandé de connaître ce qui se fait dans les autres provinces pour les dépenses des membres siégeant à la FNCSF. Les fédérations de l'ouest et de l'Ontario ne paient pas les dépenses de leurs membres qui siègent à la FNCSF pour qu'ils assistent au congrès annuel de celle-ci, ce sont leurs conseils scolaires respectifs qui le font.

Résolution 2013-2014/61

Il est dûment proposé et appuyé :

Que les dépenses encourues pour que le représentant de la FCÉNB à la FNCSF participe au congrès annuel de la FNCSF 2014 soient payées par le budget provincial.

La discussion démontre que :

Les autres conseils scolaires du Canada paient les frais d'inscription de leur membre qui siègent au CA et au CE pour qu'il puisse participer au congrès annuel.

Abstention de Mario Pelletier, Richard Gallant

REJETÉ

Les discussions démontrent que :

Dans le passé les présidences de la FCÉNB agissaient en tant que délégués de leurs CÉD;

Le représentant de la FCÉNB siège au conseil d'administration et au conseil exécutif de la FNCSF. Lors du congrès il participe en tant que membre de son CÉD;

La FNCSF discute déjà de la question du paiement des frais de déplacements et d'inscriptions des membres faisant partie du conseil d'administration et du conseil exécutif.

9. Rapports des diverses représentations

9.1. Comité ministériel sur l'inclusion

Le représentant de la FCÉNB qui siège au Comité ministériel sur l'inclusion présente son rapport. Les membres du CA lui posent des questions au sujet de la ventilation des prévisions budgétaires et de leur répartition au niveau des DSF.

10. Correspondance

10.1. Invitation au tournoi-bénéfice des Jeux de l'Acadie

Il n'y a pas d'intérêt à y participer.

10.2. Invitation au Congrès mondial Acadien (CMA)

L'impact de la représentation faite par la FCÉNB est négligeable et elle n'y sera pas présente.

11. Prix d'excellence en enseignement

Discussion au sujet du nombre de personnes nominées pour le Prix d'excellence en enseignement au sein des différents CÉD.

12. Planification stratégique – plan d'action

Le conseil d'administration travaille au plan d'action de plusieurs des axes stratégiques de la planification stratégique.

La rencontre est levée à 14 h 00.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire